

Postulat Jean-François Cachin et consorts – Des places de parc pour des cars dans le secteur du P+R de Vennes

Texte déposé

Sur le parking couvert de Vennes, en limite de la commune d'Epalinges, sur le territoire de la ville de Lausanne, est en construction l'Hôtel Aquatis.

Dès l'automne 2015, un deuxième bâtiment abritera le futur Aquarium & musée suisse de l'eau dédié aux thèmes de l'eau et du développement durable.

Qui dit hôtel et musée dit arrivée d'hôtes et de visiteurs en m2, en voitures et en cars.

Il avait été envisagé de créer des places pour des cars et des poids lourds dans la zone de la boucle autoroutière de Vennes (ancien P+R de Vennes).

Dans un premier temps, l'Office fédéral des routes (OFROU) était favorable à cette demande de la ville de Lausanne, mais, actuellement, il ne souhaite pas s'engager sur cette proposition stratégiquement judicieuse, souhaitant garder cette surface pour l'entreposage d'installations de chantiers en relation avec les gros travaux à réaliser sur l'autoroute et ceci jusqu'en 2020 au minimum.

Dès lors, la création de places de parc pour des cars est à trouver à proximité immédiate de la station du m2 de Vennes et du futur Aquarium & musée suisse de l'eau.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat, dans le cadre du projet de requalification de la RC 601 entre le Chalet-à-Gobet et Vennes, en collaboration avec les municipalités d'Epalinges et de Lausanne, d'étudier la possibilité de créer sur l'ancienne voie montante du bus TL, entre la station d'essence BP et la station du m2 des Croisettes, quelques places de stationnement pour des cars et/ou sur la nouvelle route de la Corniche située à l'est de la RC 601, sur la parcelle n° 20'573, propriété de l'Etat de Vaud.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Jean-François Cachin
et 35 cosignataires*

Développement

M. Jean-François Cachin (PLR) : — Les signataires du postulat et votre serviteur souhaitent que le Conseil d'Etat, dans le cadre du projet de requalification de la RC 601, étudie la possibilité de créer, sur le parking couvert du P+R de Vennes, quelques places de stationnement pour des cars, à proximité du futur Aquarium Suisse et Musée de l'eau, dédié au thème de l'eau et de l'environnement, ainsi que de l'Hôtel Aquatis, actuellement en construction.

Comme il est précisé dans le postulat, nous demandons qu'il soit renvoyé à l'examen d'une commission.

Dans son développement écrit, cosigné par au moins 20 députés, l'auteur demande le renvoi direct à une commission pour examen préalable.

Le postulat est renvoyé à l'examen d'une commission.